

KRISTINA RÜTER

Directeur de recherche à Oekom research AG

Après ces avis d'experts provenant d'une entreprise énergétique majeur et d'une organisation environnementale, avec Mme Lepoutre et M. Frisvold, j'aimerais présenter à cet atelier le point de vue d'une agence de notation de la durabilité (ou ESG). Pendant la première session de ce matin, la notion de responsabilité d'entreprise a été évoquée et je vais expliquer comment nous mesurons la performance des sociétés en matière de responsabilité d'entreprise.

Permettez-moi de commencer par exposer brièvement le concept d'investissement socialement responsable.

L'idée de base en matière d'investissement socialement responsable est de compléter les études financières traditionnelles par une évaluation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les facteurs ESG). Les deux principales raisons de procéder ainsi sont d'investir conformément à des valeurs éthiques et de minimiser le risque financier. Beaucoup d'investisseurs responsables poursuivent les deux objectifs et assignent de la valeur ajoutée tant à l'intégration de valeurs éthiques qu'à la réduction du risque ESG. Un investissement socialement responsable présente ainsi des opportunités, notamment parce que ce type d'investissement ne comporte pas de désavantage concurrentiel général par comparaison avec les investissements traditionnels.

Il existe trois principales stratégies d'investissement responsables. La première et peut-être la plus avisée est de sélectionner les actions et les obligations de sociétés et de pays en fonction de l'excellence de leur performance environnementale, sociale et de gouvernance. La seconde approche consiste à exclure du portefeuille d'investissements certaines activités ou pratiques commerciales, telles que la production d'armements discutables ou l'association à des violations des droits de l'homme. La troisième stratégie ne concerne pas la sélection ou l'exclusion d'actions et d'obligations mais cherche par le dialogue à influencer sur les objectifs de gestion.

Tous ces outils peuvent être combinés. L'un de nos clients a recours à une approche dite "Best-In-Class" (« premier de la classe ») avec plusieurs critères d'exclusion tout en poursuivant un dialogue nourri avec les équipes de gestion des entreprises concernées sur ce qui pourrait être amélioré.

Au cours des cinq dernières années, nous avons observé une intégration continue des stratégies d'ISR (Investissement durable et socialement responsable) : Le marché financier traditionnel est devenu de plus en plus conscient de la nécessité d'intégrer des les facteurs d'ESG pour minimiser les risques et saisir les occasions qui se présentent. Le marché s'est développé de manière significative. Selon une étude récente du forum européen sur l'investissement social, le marché de l'ISR dans les pays de l'UE s'élève à 5 trillions d'euros et représente une part de marché d'environ 47%. Toutefois, ces chiffres peuvent être contestés dans la mesure où il est difficile pour certaines approches de définir une frontière entre investissements traditionnels et responsables.

Cependant, et bien qu'il subsiste des interrogations sur les chiffres exacts, il paraît manifeste que l'ISR n'est plus un marché de niche mais est vraiment devenu un marché principal.

Le fait que de gros fournisseurs de données tels que Bloomberg et Reuters sont récemment entrés sur ce marché et proposent des informations ESG de base le souligne.

La maison allemande Oekom Research s'est spécialisée dans l'étude de la performance des entreprises et des pays en matière de durabilité depuis 20 ans. L'approche et les méthodologies d'Oekom en matière de notation se basent sur une compréhension cohérente de la durabilité et connaissent des développements et un réexamen continus. Nous dialoguons en permanence avec notre Comité consultatif scientifique et son Comité de Notation. Nous sommes membres d'Eurosif et adhérons aux Principes de l'Investissement responsable. Enfin, nous collaborons avec la Global Reporting Initiative (GRI) et le Carbon Disclosure Project (CDP). Le principal domaine d'expertise et de création de

valeur d'Oekom porte sur l'interprétation des données et l'évaluation de la performance. Afin de garantir la cohérence et la qualité, nous ne sous-traitons ce processus à aucun prestataire de service.

Le modèle d'entreprise d'Oekom garantit un niveau élevé d'indépendance. Nous poursuivons nos recherches pour le compte du marché financier. Les sociétés qui sont évaluées ne payent pas pour leur notation et des conseils ne leur sont pas proposés. Oekom n'entreprend ni des études financières ni de la gestion d'actifs, et nous ne sommes pas la filiale d'une organisation ou d'une société financière.

La méthodologie de recherche a été certifiée selon la norme volontaire européenne CSRR et est actuellement en cours de recertification. Il est tout aussi important pour nous que les sociétés évaluées acceptent nos notations, comme l'illustre ici un retour d'information du constructeur automobile français Renault, qui souligne la transparence et l'exhaustivité de l'évaluation ainsi que le fait que celle-ci aide la société à fixer son programme de réalisation d'objectifs en matière de durabilité.

Pour sa notation d'entreprise, Oekom applique une approche absolue Best-in-Class (« meilleure-de-la classe ») en termes absolus, ce qui signifie qu'il existe une cotation sectorielle minimale spécifique pour le statut d'excellence (« prime status »), plutôt qu'un quota prédéfini tel que, par exemple, les 50 % les mieux cotées. Les exigences minimales sont plus élevées dans le cas d'impacts environnementaux et sociaux plus importants. Il en résulte que la démarche est très rigoureuse pour ce qui concerne l'industrie lourde telle que le secteur pétrolier et gazier.

Dans le secteur pétrolier et gazier, sur 114 entreprises issues de listes importantes telles que les indices MSCI World, MSCI Emerging Markets, Stoxx 600, vingt-sept seulement se sont qualifiées pour une notation d'entreprise et seules huit ont atteint le statut d'excellence.

La notation d'entreprise a une grande spécificité sectorielle et comporte une évaluation de performance reposant sur environ 100 critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, parmi lesquels plus du tiers sont propres à un secteur déterminé. Tous les critères sont individuellement évalués, pondérés et agrégés pour aboutir à un résultat global, les indicateurs clés bénéficiant d'une pondération élevée pour peser plus lourds.

Outre la notation d'entreprise, Oekom passe au crible une large gamme de critères d'exclusion propres à chaque client qui couvrent certains domaines d'activité et pratiques commerciales discutables.

Nous définissons les questions clés les plus importantes pour chaque secteur. Les indicateurs évaluant la performance d'une entreprise en regard de ces questions clés bénéficient d'une pondération élevée, en sorte qu'ils représentent finalement au moins 50 % de la note globale. Dans le secteur pétrolier et gazier, nous avons défini les questions environnementales clés suivantes : sauvegarde du climat ; migration progressive vers des sources d'énergie à faible carbone et non fossiles, et minimisation des risques environnementaux et des impacts des activités d'exploitation. Les questions sociales clés sont la sécurité des travailleurs et la prévention des accidents ainsi que la préservation des droits de l'homme et des conditions de subsistance. Les questions clés sur la gouvernance sont la transparence des paiements aux gouvernements et la lutte contre la corruption.

Vous voyez ici sur le transparent quelques exemples d'indicateurs que nous utilisons pour évaluer la performance. D'après discussions se poursuivent sur le nombre d'indicateurs requis pour évaluer la performance environnementale, sociale et de gouvernance d'une entreprise et sur la possibilité de se satisfaire de seulement un ou deux indicateurs de performance clés.

Permettez-moi de vous citer l'exemple de l'entreprise BP. L'intensité des émissions de gaz à effet de serre est un indicateur quantitatif clé de la performance d'une entreprise pétrolière et gazière intégrée. Comme l'indique la courbe bleue, BP a une bonne performance selon cet indicateur. Les émissions de GES sont un important indicateur clé de performance pour évaluer le risque économique lié aux changements réglementaires, par exemple concernant un système d'échange de quotas de GES ou d'imposition des émissions de GES. Mais ce simple indicateur clé de performance à lui seul ne peut pas permettre de prédire l'exposition d'ensemble aux risques de GES.

L'accident du Golfe du Mexique a eu de terribles conséquences pour certains travailleurs sur la plateforme et pour l'environnement. Il y a eu aussi dans le sillage de l'accident de graves retombées financières pour l'entreprise



concernée (BP) et, avec la baisse du cours de ses actions, pour les investisseurs dont beaucoup ont subi des pertes en raison de la chute du cours de bourse. De toute façon, ni des études financières ni des indicateurs clés de performance n'auraient permis de prévenir les acteurs économiques de la survenue de cette situation.

Si nous nous penchons sur l'historique des notations par Oekom des facteurs clés en rapport avec l'accident de BP, nous constatons que la performance environnementale (en rouge) de la société s'est située à tout moment bien en-dessous des exigences minimales. La performance de BP en matière d'hygiène et de sécurité (en orange) a connu des hauts et des bas, mais s'est située depuis la fin 2009 bien au-dessous du seuil d'excellence.

La note globale (ligne bleue) est resté à la cote « à risque » à tout moment, en sorte que les clients d'Oekomi qui utilisent l'approche best-in-class n'ont pas été investis dans BP. De même, les clients d'Oekom utilisant les « violations de l'environnement » comme critère d'exclusion n'ont pas investi dans BP puisque ce critère d'exclusion a été en force à tout moment en raison d'accidents et d'amendes répétés.

Ceci place la note actuelle de BP au niveau « à risque », bien que nous reconnaissons que l'entreprise fait preuve d'une bonne performance par rapport à certains critères tels que, par exemple, le changement climatique, la gestion des émissions de gaz à effet de serre, la sécurité des pétroliers, la préservation des droits de l'homme et les mesures de contrôle préalable.

Ce chronogramme indique que le cas de BP n'est pas un exemple isolé ou aléatoire. Toutes les entreprises citées ici ont été notées « à risque » par Oekom en raison de leur performance environnementale, sociale et de gouvernance bien avant l'effondrement de leurs cours de bourse.

J'aimerais conclure en disant que les notations de durabilité peuvent aider à minimiser le risque d'investissement en fonction de l'approche retenue. À ce jour, les études d'Oekom ont orienté 90 milliards d'euros d'investissements par une large gamme d'investisseurs institutionnelle et d'institutions financières.

Je vous remercie !